

Technicien forestier

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Agriculteurs et éleveurs, salariés de leur exploitation
Agriculteurs et éleveurs, salariés de leur exploitation / Exploitant forestier
Agriculteurs et éleveurs, salariés de leur exploitation / Sylviculteur
Agent de maîtrise d'exploitation forestière
Agent technique forestier (ONF)
Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels
Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels / Agent technique de l'Office National des Forêts (O.N.F.)
Chef technicien des travaux forestiers de l'Etat
Commis d'exploitation forestière
Conseiller forestier
Expert forestier
Forestier
Ingénieur forestier (exploitation)
Technicien des travaux forestiers de l'Etat
Technicien forestier (ONF)
Technicien forestier en forêt privée
Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêts
Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêts / Expert forestier, non cadre
Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêts / Technicien des eaux et forêts
Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêts / Technicien des travaux forestiers
Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêts
Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadre) en agriculture, sylviculture
Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadre) en agriculture, sylviculture / Régisseur d'exploitation agricole, forestière, technicien, agent de maîtrise
Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture

Codes

- **CITP88** : 3212
- **CITP88** : 6141
- **CITP88** : 9212
- **PCS-ESE 2003** : 100x
- **PCS-ESE 2003** : 471a
- **PCS-ESE 2003** : 471b
- **PCS-ESE 2003** : 480a
- **PCS-ESE 2003** : 533b
- **PCS-ESE 2003** : 691f
- **ROME1999** : 41115
- **ROME1999** : 61113
- **CITP2008** : 3143
- **CITP2008** : 6210
- **CITP2008** : 9215

DESRIPTIF

Le technicien forestier participe à la surveillance des forêts et à toutes les missions de gestion technique des forêts. Il organise et encadre le travail des ouvriers : plantation, traitement des plantations, débroussaillage, éclaircies, élagage, coupe...

Il peut aussi :

- superviser les travaux d'aménagement et d'équipement de la forêt (cartes forestières, drainage des fossés, terrassements....),
- conseiller les propriétaires forestiers (plans de gestion des forêts),
- effectuer ou participer à l'achat et à la vente des produits de la forêt,
- participer à la gestion du gibier, à la protection contre les avalanches, les torrents et les incendies.

Le technicien forestier ONF est assermenté, porte l'uniforme et détient une arme de service : il peut dresser un procès-verbal en cas d'infraction.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

- L'ONF (Office National des Forêts) gère directement pour le compte de l'Etat et des Collectivités locales, plus de 12 millions d'hectares de forêts et d'espaces naturels. Elle emploie, en 2004, 15 000 employés, dont environ 7 200 fonctionnaires : ingénieurs, techniciens et agents techniques forestiers (Source France 5).

- Dans le secteur privé : le conseil, l'entretien, l'exploitation et la commercialisation reposent sur 2 500 petites entreprises en 2004 (Source France 5), (80 % ont moins de 5 salariés), entrepreneurs indépendants, souvent sous-traitants de plus grandes sociétés d'exploitation, coopératives forestières...

- Les Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF) sont chargés du développement forestier, du conseil aux propriétaires, de l'élaboration et du contrôle des plans de gestion.

En 2012-2014 on comptait 22 000 bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers ainsi que 12 000 bûcherons et sylviculteurs indépendants.

sources: DARES - PORTRAITS STATISTIQUES DES METIERS 1982 - 2014

Formation professionnelle :

BTA (Brevet de Technicien Agricole) option aménagement de l'espace.

BTSA options gestion forestière, aménagements paysagers...

L'ENGREF (Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts) forme des ingénieurs forestiers.

L'ONF (Office National des Forêts) recrute des techniciens sur concours d'entrée à partir d'un niveau de bac scientifique et assure une formation professionnelle de 2 ans.

Evolution de carrière

- Dans le secteur privé : exploitant forestier, expert forestier.

- A l'ONF : ingénieur forestier après concours d'entrée en 2e année de l'ENGREF.

Fiche socio démographique issue de la **FMP Technicien forestier** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>